

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE



GROUPEMENT DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

P.V. N° 103
Dossier N° 12

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à l'autorisation de lancer et de signer un marché public de fourniture de produits surgelés pour les restaurants du SDIS 77,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- D'autoriser la passation d'un marché public relatif à la fourniture de produits surgelés pour les restaurants du SDIS ;
- De donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer les pièces administratives se rapportant à ce marché public ;
- De donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer les avenants se rapportant à ce marché public à l'exception de ceux ayant une incidence financière supérieure ou égale à 5% par rapport au montant initial du marché public.

La Présidente du Conseil d'administration


Isoline GARREAU-MILLOT